



Plus de 6 millions d'euros de travaux d'entretien et de maintenance programmés dans les collèges en 2022

Amiens, le vendredi 25 février 2022

Gestionnaire d'un patrimoine composé notamment de 50 collèges publics, le Département met tout en œuvre pour accueillir les collégiens dans les meilleures conditions possibles, afin de leur donner toutes les chances de réussite. Pour l'année 2022, 6,3 millions d'euros seront investis dans des travaux d'entretien et de maintenance au sein des établissements.

Améliorer les conditions d'accueil et d'études des collégiens

Le **programme d'investissement** pour lequel 11 millions d'euros ont été affectés sur la période 2019-2022 se termine cette année avec **2,1 millions d'euros** prévus pour des travaux relatifs :

- aux **conditions d'accueil des élèves** (aménagement des locaux de restauration, installation de préaux, rénovation de sanitaires, remplacement ou création d'abris-vélos...);
- aux **locaux d'enseignement** (rénovation de salles de sciences et de technologie...);
- aux **performances énergétiques des bâtiments** (amélioration de systèmes de chauffage, remplacement de menuiseries extérieures...)

Le **programme annuel de travaux de maintenance, de gros entretien et de sécurité** issu d'un recensement ainsi que des demandes d'amélioration de locaux en relation avec les établissements s'élève à **2,6 millions d'euros** en 2022. Plus de **40 chantiers** seront réalisés par les agents des équipes techniques du Conseil départemental de la Somme, avec un budget pour l'achat de matériaux qui s'élève à **370 000 €**.

Un effort supplémentaire de 350 000 € est voté pour le renouvellement d'équipements de cuisine pour apporter un meilleur service aux collégiens et de meilleures conditions de travail aux équipes de restauration, pour leur permettre de mieux travailler les produits locaux et ainsi faire davantage appel aux circuits courts. Enfin, le Département a inscrit **900 000 € pour la réalisation de travaux imprévus** à effectuer au cours de l'année (sécurité, remplacement d'équipements en urgence...).

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« il est essentiel d'offrir aux élèves comme à la communauté éducative des lieux d'accueil, de vie et d'enseignement de qualité : un enjeu que je partage avec mes collègues Vice-présidents Virginie Caron-Decroix (collèges) et Hubert de Jenlis (bâtiments). Ces travaux sont autant d'opportunités et d'activité pour le tissu économique local. Nous investirons par ailleurs plus de 80 millions d'euros sur le mandat pour des opérations de reconstruction ou de réhabilitation de nos collèges, signe d'un engagement inédit du Département pour la réussite scolaire des 28 000 collégiens de la Somme. »**

Note aux rédactions :

Détail des travaux d'investissement thématiques prévus en 2022, pour un montant de 2,1 millions d'euros, joint à ce communiqué

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse

Annexe

Travaux d'investissement thématiques pour 2022

Montant global des opérations prévues au titre de ce programme : 2,1 millions d'euros

Conditions d'accueil des élèves

(aménagement des locaux de restauration, installation de préaux, rénovation de sanitaires, remplacement ou création d'abris-vélos...)

- 5 000 € pour la rénovation des sanitaires du collège Amiral Lejeune à Amiens
- 5 000 € pour la rénovation des sanitaires du collège César Franck à Amiens
- 10 000 € pour la rénovation des sanitaires du collège Louise Michel à Roye
- 12 000 € pour la rénovation des sanitaires du collège Aristide Briand à Chaulnes
- 25 000 € pour l'abri vélo du collège Gabrielle Marie Scellier à Airaines
- 15 000 € pour l'abri vélo du collège César Franck à Amiens
- 30 000 € pour l'abri vélo du collège Guy Mareschal à Amiens
- 20 000 € pour l'abri vélo du collège Rosa Parks à Amiens
- 20 000 € pour l'abri vélo du collège Aristide Briand à Chaulnes
- 20 000 € pour l'abri vélo du collège Maréchal Leclerc de Hauteclocque à Beaucamps-le-Vieux
- 20 000 € pour l'abri vélo du collège de la Rose des vents à Friville-Escarbotin
- 20 000 € pour l'abri vélo du collège Louis Pasteur à Nesle
- 160 000 € pour la construction d'un préau au collège Louis Pasteur à Nesle
- 180 000 € pour la construction d'un préau au collège A. de Saint-Exupéry à Bray-sur-Somme
- 250 000 € pour la construction du préau du collège Jacques Brel de Villers-Bretonneux
- 5 000 € pour la rénovation des locaux de restauration du collège Les Coudriers à Villers-Bocage
- 300 000 € pour la rénovation des locaux de restauration du collège J. Brel de Villers-Bretonneux

Locaux d'enseignement

(rénovation de salles de sciences et de technologie)

- 120 000 € pour la rénovation des salles de sciences et de technologie du collège Amiral Lejeune à Amiens
- 80 000 € pour la rénovation des salles de sciences et de technologie du collège Jules Roy de Crecy-en-Ponthieu
- 5 000 € pour la rénovation des salles de technologie du collège Les Coudriers à Villers-Bocage

Performances énergétiques des bâtiments

(amélioration de systèmes de chauffage, remplacement de menuiseries extérieures, ...)

- 400 000 € pour le remplacement des menuiseries au collège Jean Moulin à Albert
- 300 000 € pour le remplacement des menuiseries au collège Les Coudriers de Villers-Bocage
- 160 000 € pour l'amélioration du système de chauffage au collège Les Coudriers de Villers-Bocage